

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A N N E E 1961 - § - N° 194 /PR.SGCM.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la loi n° 60-36 du 26 NOVembre 1960 portant Constitution
de la République du Dahomey

Vu le Décret n° 381/PCM. du 25 Décembre 1960 portant formation
du Gouvernement de la République du Dahomey ;

Vu le Décret n° III/PR.Cab. du 15 Avril 1961 fixant les attribu-
tions des Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

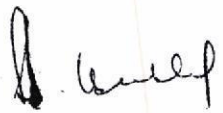
ARTICLE 1er.- Me Bertin Borna, Ministre de la Fonction Publique
et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre des Finances
et du Budget pendant l'absence de Mr. Alexandre Adandé.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Jour-
nal Officiel de la République du Dahomey./.-

PORTO-NOVO, le 10 Juillet 1961.-
P.le Président de la République absent,
Le Vice-Président de la République,

AMPLIATIONS

P.R.	15
S.G.C.M.	3
A.N.	1
Ministres	13
J.O.R.D.	1


S.M. APITHY.-
